



ASSOCIATION VIVRE AU SAHEL

Agir aujourd'hui, pour demain !

EVALUATION DE BASE SUR LES MOUVEMENTS DES PERSONNES VERS L'ALGERIE SUITE AUX CONFLITS DANS LES REGIONS DE TOMBOUCTOU ET TAOUDENNI



Décembre 2023

Le 30 juin 2023, le Conseil de sécurité des Nations Unies a approuvé à travers la résolution 2690 la fin du mandat de la MINUSMA, avec un départ accéléré sous six mois (1er juillet au 31 décembre 2023). C'est ainsi que la MINUSMA a entamé à partir du 04 août 2023 un retrait de ses bases militaires en les cédant aux forces armées maliennes. Dans la région de Tombouctou, le premier désengagement s'est tenu à Ber le 15 août. C'est pour rendre effectif cette rétrocession dans la commune de Ber que les forces de défense et de sécurité du Mali se sont rendus dans la localité pour prendre en main le camp. Ainsi, le 11 Aout 2023 des violents affrontements éclatent provoquant une panique généralisée au sein de la population civile. Plusieurs dizaines de ménages ont quitté les régions de Tombouctou et Taoudenni pour se rendre dans les pays voisins (Mauritanie, Niger, et l'Algérie). Le 12 Aout quelques camions ont été identifiés à Hassi Dina environ 15 km de nord de Ber. Ces camions appartenant à des transporteurs locaux profitent de la situation de psychose pour capter les maximums de passagers qui prévoient de se rendre en Algérie. Il faut noter ces camions sont initialement dédiés au transport des marchandises en provenance de l'Algérie et à destination de Ber et de la ville de Tombouctou. Il faut préciser que les axes routiers reliant la région de Taoudenni et l'Algérie sont également pratiqués par les migrants subsahariens qui souhaitent rejoindre les côtes méditerranéens. Ce qui rend ces axes particulièrement dangereux ou les personnes en mouvement vers l'Algérie s'exposent également aux risques d'abus et de violations graves de leurs droits notamment la traite, l'enrôlement d'enfants sans oublier la menace explosive sur les axes routier. Selon le rapport flash du bureau d'OCHA, 6121 ménages soit 33 100 individus se sont déplacés dans les régions de Tombouctou et Taoudenni¹

Organisation du travail :

La présente évaluation est basée sur une analyse de données. Elle couvre la période allant du 1^{er} Novembre au 31 décembre 2023. Les données sont collectées à travers des entretiens directs et à distance.

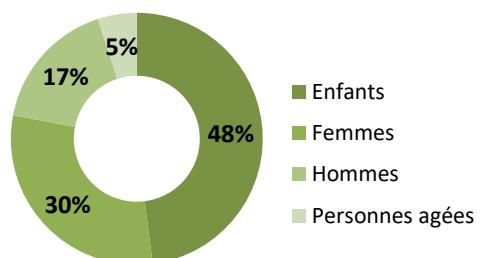
Partie prenantes : Les Transporteurs sur l'axe Algérie –Tombouctou – Taoudenni et Ber, Les personnes qui prévoient de se rendre en Algérie suite aux conflits (rencontrées à Tombouctou), les retournés en provenance de l'Algérie.

Cette évaluation de base vise à analyser les conditions de déplacements, à identifier les points de points de transit et les potentiels problèmes de protection auxquels les personnes en mouvement vers l'Algérie s'exposent pendant les déplacements. Il faut noter que ces mouvements de populations se passent sur des zones peu couvertes par les acteurs humanitaires à cause du contexte sécuritaire et climatique fragiles.

La présente évaluation est organisée comme suit :

Profilage les déplacés (I), Les axes routiers et points de transit (II), les pays hôtes (III), Analyse de l'environnement de protection (IV)

Profilage des déplacés :



Les données collectées montrent que les déplacés sont majoritairement des enfants et des jeunes **48%** suivi des femmes **30%**, des hommes **17%** et des PBS **5%**. Les mouvements se passent en groupe (convoye de 2 à 3 véhicules 4X4 ou de 1 à 2 camions surtout pendant la semaine qui suit l'éclatement du conflit. Des départs isolés d'individus et de ménages sont les plus fréquents avec des conditions financières assez difficiles.

La crise a eu des impacts sur les couts de transport qui ont connu une hausse pour se rendre vers les pays voisins. **Algérie** 500 000 à 600 000 FCFA pour un ménage de 7 à 8 personnes au lieu de 400 000 FCFA les mois

¹ <https://reliefweb.int/report/mali/mali-le-blocus-dans-la-region-de-tombouctou-rapport-de-flash-no-1-le-28-aout-2023>

d'avant la crise. **Mauritanie** : 400 000 à 500 000 FCFA au lieu de 300 000. A cela s'ajoute le manque de véhicules de transport pressenti au cours de la troisième semaine de conflit.

Les axes routiers pratiqués lors du déplacement :

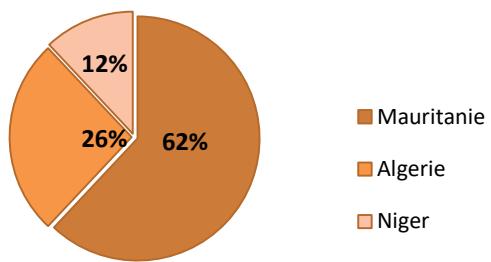
Les axes routiers pratiqués pendant l'exil sont particulièrement difficiles et représentent des risques élevés à cause de part et d'autre de l'insécurité chronique et les aléas climatiques. Dans ces conditions, les incidents de protection sont peu rapportés tant sur les Maliens fuyant l'insécurité que sur les migrants qui sont souvent perçus en nombre sur les mêmes itinéraires. Toutes les personnes qui pratiquent ces routes s'exposent à des risques élevés de la traite. Les situations de panne de véhicule ou l'épuisement de stock de l'eau ou de carburant peuvent être fatales à cause de l'enclavement et des conditions climatiques difficiles. A cela j'ajoute les groupes armés qui sont actifs dans la zone et qui laisse craindre des risques pour les filles, les femmes et les enfants.

Les points de transit dans la région de Taoudenni pour Borj (Algérie) départ de Tombouctou

AXE DE SORTIE DE TOMBOUCTOU	POINT DE TRANSIT 1	POINT DE TRANSIT 2	POINT DE TRANSIT 3	POINT DE TRANSIT 4	POINT DE TRANSIT 5	DESTINATION
Axe 1 (Sortie Taoudenni)	Atila	Agouni	Zouaiwa	Tichift	Inafarak	Borj (Algérie)
Axe 2 (Sortie Assidi)	Assidi	Inokendar	Idnane	Tichift	Inafarak	Borj (Algérie)
Axe 3 (sorte de Ber)	-	Inokendar	-	Tichift	Inafarak	Borj (Adrar, Borj)

Les axes routiers qui mènent vers l'Algérie varient en fonction du point de départ. Pour déterminer les points potentiels de transit des personnes en mouvement vers l'Algérie, l'évaluation s'est basée sur la ville de Tombouctou comme point de départ vu que la majorité des transporteurs y prennent le départ. A l'issue des entretiens avec les parties prenantes nous avons pu parvenir à la cartographie des itinéraires et des points sensibles de transit. Il est ressorti de cet exercice que les sites de **Tichift** et **Inafarak** (Point de transit 4 et 5) sont quasiment incontournables au cours du périple. Tichift est à 110 km au nord-Est de Tombouctou et c'est l'unique point de la zone où les personnes en mouvement peuvent faire une pause et accéder à internet VSAT vendu par des particuliers de la place. Ce qui leur permet de contacter leurs proches et de s'informer sur la situation sécuritaire avant de continuer sur Inafarak qui est à 650 Km au Nord vers la frontière Algérienne. Le site d'Inafarak est une zone commerciale où les marchandises en provenance de l'Algérie sont stockées avant d'être acheminées vers les régions du Nord du Mali. Selon les informateurs clés la durée du voyage varie en fonction des moyens de transport (24 heures pour les 4X4 et 5 jours pour les camions).

Les pays hôtes :

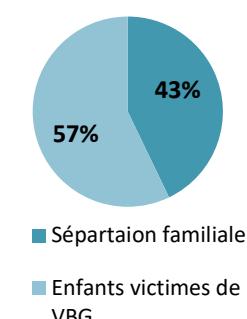


Dans ce contexte généralement les camions de transport de marchandises sont orientés vers le transport des civils avec en moyenne de 8 à 15 personnes pour les 4X4 et de 20 à 40 pour les camions. Il s'agit ici des personnes qui voyagent seules et les ménages qui ne disposent pas de ressources nécessaires pour louer une voiture

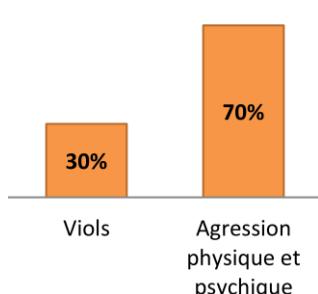
Il ressort des données collectées que **62%** des Maliens qui fuient l'insécurité préfèrent se rendre en Mauritanie à cause des conditions d'accueil et d'accompagnement qu'offrent le HCR et les autorités du pays. Il faut noter que depuis 1991 la Mauritanie a toujours été ouverte aux demandeurs d'asile Maliens. Après la Mauritanie vient l'Algérie **26%** qui dispose d'une politique tout à fait différente de celle de la Mauritanie. En effet les Maliens qui rentrent sur leur territoire s'installent sans difficultés avec leurs propres moyens même si le coût de la vie est moins cher que dans les autres pays. En troisième position vient le Niger avec **12%** qui bénéficie également de statuts de réfugié.

Analyse de l'environnement de protection :

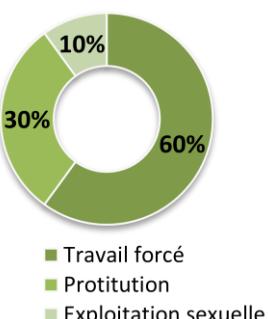
Des échanges ont été organisés avec les communautés pour identifier les risques de protection les plus probables pendant le déplacement. Les données collectées vont permettre de formuler un certain nombre de recommandations qui contribueront au renforcement de la surveillance des mouvements des populations et la documentation des incidents de protection pour comprendre l'environnement de protection de cette zone. Il ressort des données collectées que **40%** des personnes interrogées pensent que leurs enfants sont à risques élevé d'enlèvement mais aussi de maladies à cause des aléas climatiques et l'absence des services de santé adéquats. **25%**, craignent des violences basées sur le genre, **20%** estiment qu'ils s'exposent avec les enfants aux mêmes risques que les migrants. **25%** pensent que les enfants n'ont pas d'acte de naissance du pays d'origine et s'exposent aux risques d'apatriodie. A travers les discussions nous avons mis en avant les potentiels risques de protection auxquels les déplacés craignent le plus à savoir **La protection de l'enfant, les violences basées sur le genre, et la traite de personnes**. L'évaluation porte une attention particulière aux risques d'apatriodie qui peuvent advenir et pourraient constituer un défis majeurs pour les acteurs de protection.



Les axes routiers entre le nord du Mali à l'Algérie sont également utilisés par les migrants. Les informateurs clés rapportent que des disparitions d'enfants sont souvent signalées au cours des déplacements. Certains enfants et jeunes fuient vers la Libye ou ils deviennent des proies faciles pour les organisations criminelles notamment le trafic d'organes et l'enrôlement par les groupes radicaux. A cela s'ajoute le manque ou la perte des documents d'état civil qui exposent les enfants et adultes aux risques d'apatriodie.



Le nombre total d'incidents enregistrés est de 3193 en 2023 contre 1628 en 2022 soit une augmentation de plus de 90%. Il faut noter que le contexte sécuritaire et les contraintes d'accès laissent planer la multiplication des incidents qui ne seront pas rapportés si des mécanismes ne sont pas mis en place. Les discussions avec les femmes laissent apparaître des craintes d'abus sexuels notamment le viol et agressions physique et maltraitance émotionnelle.



Les entretiens avec les informateurs clés visent à noter les inquiétudes des communautés par rapport aux risques existants sur le chemin. Les risques de s'exposer par la force à des fins d'exploitation, comme le travail forcé, la prostitution ou l'exploitation sexuelle sont élevés. Les femmes et les enfants sont les plus exposés compte tenu de leur vulnérabilité spécifique.

Recommandations :

1. Mettre en place des mécanismes de surveillance des mouvements de populations vers l'Algérie à Tichift et Inafarak ;
2. Documenter les incidents de protection ;
3. Renforcer les mécanismes de référencement ;
4. Mener des campagnes de sensibilisation sur la cohésion sociale, les VBG, la documentation civile.